

Invitation à une activité de formation continue



Titre : Formation - AGA
No d'activité : 91112
Date : jeudi le 17 octobre 2024
Lieu : Hôtel Universel
Coordonnées : 1000 Bd des Cascades, Alma, QC G8B 3G4

Objectifs

Après ce programme, les participants seront en mesure de :

Le VIH : Prévention avant et après l'exposition potentielle

- Évaluer le risque de transmission du VIH lors d'une exposition aux liquides biologiques lors d'une exposition sexuelle ou professionnelle
- Identifier les candidats à la prophylaxie pré-exposition au VIH (PreP) et assurer la prise en charge adéquate pour le médecin de famille en cabinet ou en salle d'urgence
- Décrire les indications d'une prophylaxie post-exposition au VIH et assurer la prise en charge adéquate pour le médecin de famille en cabinet ou en salle d'urgence
- Apprécier les différents partenaires du réseau (incluant ceux en région) en lien avec la prévention du VIH et favoriser la collaboration

Les ITSS : Les démystifier en 2024

- Investiguer le patient adéquatement en fonction du micro-organisme identifié (chlamydia, gonorrhée)
- Traiter avec des antibiotiques selon le syndrome clinique retrouvé
- Conseiller le patient atteint d'herpès génital et le traiter adéquatement
- Intervenir auprès des partenaires du patient atteint d'une ITSS

Président de séance : Dre Caroline Gagné

Horaire

2024-10-17	08:00	08:30	Accueil/Clôture		
2024-10-17	08:30	09:40	Conférence	Le VIH : Prévention avant et après l'exposition potentielle	Mme Isabelle Thibeault IPS-SA
2024-10-17	09:40	10:00	Période de questions	Le VIH : Prévention avant et après l'exposition potentielle	Mme Isabelle Thibeault IPS-SA
2024-10-17	10:00	10:30	Pause/Repas		
2024-10-17	10:30	11:40	Conférence	Les ITSS : Les démystifier en 2024	Dre Andréanne Bonin-Carignan
2024-10-17	11:40	12:00	Période de questions	Les ITSS : Les démystifier en 2024	Dre Andréanne Bonin-Carignan

L'Association des médecins omnipraticiens de Saguenay Lac St-Jean, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 3.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ (catégorie A). Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de l'État

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.